

Compte rendu du conseil d'école du 15/10/2024
Ecole publique de la fontaine – St Michel le Cloucq

Début de la réunion : 19H.

I- Présentation des membres du conseil d'école :

- ❑ L'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, membre de droit :
 - Mme Bournoville, excusée
- ❑ Le maire de Saint Michel le Cloucq, membre de droit :
 - M. Guillon
- ❑ L'adjointe aux affaires scolaires :
 - Mme Nardin
- ❑ Le D.D.E.N. :
 - M. Cantet, absent
- ❑ Les représentants des parents d'élèves nouvellement élus :
 - M. Belliard
 - Mme Coltéa
 - Mme Guillon
 - Mme Mollé
- ❑ Les professeurs de l'école :
 - Mme Florence Renaudeau, enseignante en classe de TPS/PS/MS.
 - Mme Laura Massicot, enseignante en classe de GS/CP.
 - Mme Estelle Puaud, directrice de l'école et enseignante en classe de CE1/CE2.
 - Mme Charlotte Clarenne, enseignante en charge de la classe de CE1/CE2 le mardi (décharge de direction de Mme Puaud), excusée.
 - Mme Amandine Martin enseignante en classe de CM1/CM2, absente (congé maternité).

II- Les élections de parents d'élèves

Les élections se sont déroulées vendredi 11 octobre 2024. Le vote s'est déroulé uniquement par correspondance.

Une liste de 5 parents non affiliés à une association s'est présentée :

Nombre d'électeurs inscrits : 130

Nombre de votants : 83

Nombre de suffrages exprimés : 79

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 4

Taux de participation : 60,7 %

Ces chiffres sont en hausse par rapport à ceux de l'an passé (50,78 % taux de participation)..

La liste unique a été élue. Les 4 sièges ont été pourvus.

Comment communiquer avec les parents ? L'adresse des représentants des parents d'élèves est reconduite : rpe.ecoledelafontaine@outlook.com . Un mot sera transmis aux parents pour les informer. Réfléchir à une autre organisation ou adresse.

III- Les effectifs :

- ❑ Classe de TPS/PS/MS : 3 élèves en TPS, 13 en PS, 8 en MS ; soit 24 élèves.
- ❑ Classe de GS/CP : 7 élèves en GS et 10 en CP ; soit 17 élèves.
- ❑ Classe de CE1/CE2 : 10 élèves en CE1 et 11 en CE2 ; soit 21 élèves.
- ❑ Classe de CM1/CM2 : 11 élèves en CM1 et 9 élèves en CM2 ; soit 20 élèves.

L'école comporte actuellement un total de 82 élèves présents sur 85 (tous les TPS ne sont pas rentrés).

L'équipe enseignante : 4 titulaires temps plein + 1 enseignante le mardi pour la décharge de direction de Mme Puaud

L'équipe municipale : 2 atsems. Une stagiaire CAP petite enfance est accueillie jusqu'en décembre.

Nous avons une élève de GS accompagnée par une AESH 12h par semaine et un élève de CE2 accompagné par une AESH 18h par semaine.

L'intervention de Mme Paumier et Mme Cognée en projet bibliothèque est renouvelée, avec projet pédagogique validé par l'Inspection chaque année.

IV- Le fonctionnement de l'école

○ **Vote du règlement**

Lecture du règlement intérieur qui découle du règlement départemental des écoles.

Quelques ajouts sont faits sur la tenue et les objets personnels.

La charte eprimo est annexée.

La charte de la laïcité est annexée et sera distribuée aux parents avec le règlement.

Vote du règlement : le règlement est voté à l'unanimité.

○ **Elèves en difficulté :**

Plusieurs dispositifs existent pour les élèves rencontrant des difficultés :

- **Différenciation pédagogique.**

Le travail peut être différencié ou adapté en classe pour les élèves ayant des besoins particuliers.

- **Rased.**

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés (Rased) est constitué de deux enseignants spécialisés et d'un psychologue scolaire, qui peuvent intervenir dans l'école pour apporter une aide directe aux élèves repérés par l'équipe enseignante. Le Rased a pour objectifs de remédier à des difficultés scolaires résistant aux aides apportées par le maître, et de prévenir l'apparition ou la persistance des difficultés.

- **APC : Activités Pédagogiques Complémentaires**

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont organisées par petits groupes d'élèves, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel, ou pour une activité prévue par le projet d'école.

Les élèves peuvent y participer pendant une période ou l'année, sur proposition aux familles du conseil des maîtres. L'accord des familles est indispensable ; il a été demandé en début d'année. L'accueil des élèves concernés a lieu le lundi, mardi et jeudi de 12h00 à 12h20 (élémentaire) et 13h00 à 13h20 (maternelle).

- **Stages de remise à niveau**

Ces stages peuvent être proposés aux élèves (tous niveaux) pendant les vacances scolaires. Ils sont encadrés par des enseignants volontaires. Ils peuvent se dérouler dans d'autres écoles.

- **Présence d'une AESH**

Mme Harmonie Benoist, auxiliaire de vie scolaire, est présente 9 heures sur l'école pour une élève de GS.

Mme Delphine Vivies, auxiliaire de vie scolaire, est présente 18 heures sur l'école pour un élève de CE2.

○ **Mesures de sécurité**

Comme vous en avez été informés lors des réunions de classe, il existe plusieurs exercices de sécurité obligatoires à l'école selon le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :

- **L'exercice d'évacuation en cas d'incendie.** Trois exercices sont menés dans l'année. Réalisé le 6/09/24

- **L'exercice de confinement en cas de risques majeurs,** qui concerne les accidents d'origine naturelle (tempête, inondation...) ou technologique (nuage toxique...). A réaliser.

- **L'exercice de sécurité « attentat-intrusion ».** Il s'agit d'entraîner les élèves et les enseignants à acquérir de bons réflexes : se regrouper rapidement, se cacher ou évacuer un lieu, se taire. Réalisé le 8/10/24

>>> Les nouvelles alarmes sont peu audibles quand les portes des classes sont fermées. Le maire propose de rajouter un haut-parleur.

V- Sécurisation des bâtiments

Les travaux de sécurisation de l'école sont programmées pendant les vacances :

- Pose du grillage et portail avec ouverture à distance (1,70m).

- Visiophone pour sonner à la maternelle, à l'élémentaire et au réfectoire.

Subvention pour la sécurisation.

VI- Le protocole PHARE

Définition du harcèlement à l'école : Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

Le protocole PHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des établissements scolaires, mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale.

La directrice a reçu une formation en mai 2023 et l'enseignante de CM1-CM2 en septembre 2023.

Pour diagnostiquer les situations de harcèlement les équipes disposent de grilles d'analyse.

Pour intervenir sur les situations de harcèlement, les équipes font appel à une équipe (pôle) ressource composée de 5 membres de la circonscription de Fontenay le comte. Cette équipe « bien-être » est formée à la Méthode de la Préoccupation Partagée », un protocole d'intervention très cadré. On parle d'élève cible et d'élève(s) intimidateur. Cette équipe peut être amenée à intervenir dans notre école auprès des élèves concernés.

Le référent bien être dans l'école est Amandine Martin, l'enseignante de CM1-CM2.

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Tous acteurs contre le harcèlement

« Le programme pHARe : un plan de prévention à destination des écoles et des établissements pour circonscrire au plus tôt toute situation de harcèlement ou de cyberharcèlement. »

 Une communauté protectrice engagée pour lutter contre le harcèlement :

- des équipes formées au repérage et à la prise en charge des situations ;
- des ambassadeurs élèves qui sont acteurs de la prévention et lanceurs d'alertes ;
- des personnels, des parents et des partenaires des écoles sensibilisés et impliqués dans la démarche.

+ Chaque école / établissement rédige et met en œuvre un protocole pour prévenir et traiter chaque situation de harcèlement.

 **Parents, vous aussi vous avez un rôle à jouer !**

Votre enfant est ou semble impliqué dans une situation de harcèlement ?

 **Parlez-en immédiatement avec un adulte de l'école, du collège ou du lycée**

- Votre alerte sera transmise au directeur de l'école ou au chef d'établissement
- Elle sera traitée et suivie dans le cadre du protocole pHARe mis en place dans l'établissement

 **Appelez les numéros nationaux gratuits**

- 30 20** harcèlement scolaire
- 30 18** cyber-harcèlement
- 31 14** prévention du suicide
- 119** enfance en danger

VII- Le projet d'école (2022-2026)

Il est mis en place pour 4 ans. Nous entamons la 3^e année.

Il s'articule autour de trois axes :

- 1) Construire une citoyenneté ouverte et responsable.
- 2) Enrichir les compétences langagières en renforçant les pratiques orales et écrites.
- 3) Renforcer l'ouverture culturelle et sportive.

Ces axes seront particulièrement travaillés cette année avec le projet dans les 4 classes autour du Vendée Globe et du sommeil.

VIII- Les projets de classe du 1er trimestre :

○ Présentation des projets de la classe de TPS/PS /MS :

- Thème de l'eau : période 1 : les poissons
- Travail sur les couleurs et les traces : réalisation d'un album
- Sortie pour ramasser des feuilles
- Préparation et participation au cross
- Correspondance avec l'Orbrie + spectacle des 3 Chardons

○ Présentation des projets de la classe de GS/CP :

- Travail sur le thème de l'eau et les océans en lien avec le Vendée Globe
- Travail sur les animaux de la mer avec un album « Titouan le goéland »
- CP : prévention routière
- CP : évaluations nationales en septembre
- Vote pour élire les éco délégués
- Préparation pour le cross vendredi 18/10
- Sortie prévue au Village du Vendée Globe le 8 novembre
- Intervention prévue avec Vendée Eau
- Spectacle des 3 chardons

○ Présentation des projets de la classe de CE1/CE2 :

- Évaluations nationales CE1 et CE2 en septembre avec restitution individuelle aux familles
- Projet pluridisciplinaire sur le Vendée Globe et les océans
- Entraînement pour le cross de l'école qui aura lieu le 18/10/24 au stade municipal
- Élection des éco-délégués
- Prévention routière en septembre
- Cycle piscine en septembre jusqu'en décembre
- Sortie prévue au Village du Vendée Globe le 8 novembre
- Intervenant musique en décembre
- Intervenant Vendée Eau en décembre

○ Présentation des projets de la classe de CM1/CM2 :

- Évaluations nationales CM1 et CM2 nouvelles cette année
- Sortie au Vendéspace pour les Open de tennis jeudi 10 octobre
- Projet pluridisciplinaire sur le Vendée Globe et les océans
- Entraînement pour le cross de l'école qui aura lieu le 18/10/24 au stade municipal
- Élection des éco-délégués
- Prévention routière en septembre
- Cycle piscine en septembre jusqu'en décembre
- Sortie prévue au Village du Vendée Globe le mardi 5 novembre
- Intervenant musique prévu
- Intervenant Vendée Eau prévu

- Classe découverte à Noirmoutier prévue en avril 2025. Une participation de la mairie sera demandée. L'APE apportera sa participation financière ainsi que la coopérative scolaire.

IX- Les équipements et les travaux dans l'école :

○ Remerciements à la mairie pour les travaux effectués cet été :

- installation de nouvelles alarmes pour le PPMS
- réparation de la porte d'entrée
- problèmes des déjections de pigeons

○ Les travaux et équipements souhaités :

- achat d'anti pince doigts pour la maternelle pour 8 portes
- maintenance pour l'accès internet de la classe mobile
- rangement du matériel de ménage
- refaire la tapisserie dans la salle de motricité
- bac à glaçon du frigo de l'élémentaire cassé

X- Les questions diverses :

Intervention de M. Guillon :

> D'importants travaux d'isolation et de rénovation thermique du groupe scolaire sont à venir :

Ils comprennent le remplacement des chaudières, des conduites et des radiateurs, de la peinture, de l'électricité (éclairage LED), de la menuiserie intérieure, des remplacement de fenêtres et de l'isolation.

La toiture sera revue dans une autre phase de travaux.

Les travaux de la partie mairie seront différés pour simplifier la planification des travaux sur le groupe scolaire.

Les travaux pourraient commencer début janvier. Les appels d'offre sont lancés. Une réunion va être planifiée avec l'architecte M. Pochon et l'équipe enseignante fin novembre.

Les travaux vont durer plusieurs mois et impacter la maternelle, l'élémentaire et la cantine. Des déménagements de classes seront nécessaires. Un modulaire est prévu dans le plan de financement.

La directrice propose que M. Schaub, le référent sécurité de l'Inspection Académique soit associé au projet.

La mairie va recevoir des subvention de l'Etat et du SIDEV.

Comment informer les parents ? Une réunion commune est-elle à planifier ?

> Projet de lotissement :

Achat des terrains toujours en cours. Le lotissement ne verra pas le jour sous ce mandat.

Séance levée à 20h30

La secrétaire de séance, Laura Massicot

La directrice de l'école, Estelle Puaud